

COMMUNE DE THEULEY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 24 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt quatre mars, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de THEULEY.

Date de la convocation : 21/03/2023

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV du conseil municipal du 18/02/2023

Délibérations :

- Entretien de la commune
- Désignation d'un élu représentant la municipalité à l'ACCA en tant que membre de droit apporteur de terrain
- Vote des taxes communales (FB + FNB + résidence secondaire)

Informations :

Questions diverses

Présent(e)s : Françoise RIONDEL, Sébastien BERLIN, Michel BLONDEAU, Jean DENIS, Marylin FURTIN, Caroline LAMBOLEY, Hervé MENNETRIER, Damien MONTIA-COLL, Christelle PAROTY

Absent(e)s : Philippe FURTIN (excusé), Hervé WILHELM (excusé)

Pouvoirs : Philippe FURTIN a donné pouvoir à Marylin FURTIN
Hervé WILHELM a donné pouvoir à Françoise RIONDEL

Christelle PAROTY a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membre présents	09
Nombre de pouvoirs	02

Le quorum étant atteint, Mme le Maire déclare l'ouverture de la séance.

Le PV du 18/02/2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Nomination – remplacement du délégué suppléant du SIED 70

En remplacement de Mr DENIS Jean, Mme RIONDEL Françoise pose sa candidature pour le poste de délégué suppléant au SIED.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne comme déléguée suppléante au SIED 70, Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône, Mme Françoise RIONDEL

2. Décision modificative n° 2

Mme le Maire présente la DM N°2 du budget principal

Virement crédits budgétaires
D 203 vers D231 : 50 000.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°2 du budget principal.

3. Projet rénovation bâtiment communal

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, le projet de SOLIHA, en phase APS, relative à la rénovation du bâtiment Mairie avec réaménagement Mairie + salle de convivialité au RDC + 1 logement au niveau R+1 du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité, le projet de rénovation bâtiment de SOLIHA et autorise Madame le Maire à signer tout document s'y afférant.

Informations :

Questions diverses :

Fin de séance : 22 h 00

Délibérations votées par le conseil municipal :

2023-042 : Remplacement du délégué suppléant au SIED 70

2023-043 : Projet rénovation bâtiment communal

DM n°2 : Décision modificative n°2 – vt crédits budgétaires 203 vers 231

Membres Présents ayant pris part au vote :

Françoise RIONDEL, Sébastien BERLIN, Michel BLONDEAU, Jean DENIS, Marylin FURTIN, Caroline LAMBOLEY,
Hervé MENNETRIER, Damien MONTIA-COLL, Christelle PAROTY

Le Secrétaire de séance,

Christelle PAROTY

Mme le Maire,

Françoise RIONDEL